



jeudi 17 octobre 2002

Communiqué : « Le Lyon – Turin : enjeu Européen, Economique, Environnemental »

Lors de la « rencontre du Sillon Alpin » organisée ce jour à Annecy, 10 partenaires ont marqué leur engagement fort en faveur de la réalisation du Lyon – Turin. Une déclaration commune a été signée par :

- Le Conseil Régional Rhône-Alpes,
- Les 3 membres de la Conférence des Départements du Sillon Alpin : Haute-Savoie, Savoie et Isère,
- Les 5 membres du réseau des Villes du Sillon Alpin : Grenoble, Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy, Annemasse,
- Le Comité pour la liaison européenne transalpine Lyon – Turin, qui a proposé le premier projet de texte.

Les signataires ont ainsi rappelé que les collectivités locales de Rhône-Alpes se sont engagées de façon unanime et à maintes reprises en faveur de ce projet. Le programme Lyon – Turin a ainsi été inscrit « projet de transport prioritaire » lors du Sommet européen des Chefs d’Etats à Essen en 1994, et le 29 janvier 2001 à Turin, les chefs d’Etats français et italien se sont engagés pour la réalisation de cette liaison.

Ils ont donc rappelé les objectifs et conditions qu’ils proposent depuis près de 10 ans.

Le Comité pour la Transalpine insiste notamment en faveur de la mise en œuvre d’un programme efficace, sobre et performant pour la meilleure rentabilité du projet, permettant l’adhésion de l’ensemble des partenaires européens, français et italiens, des financeurs ou futurs clients. L’équilibre du Comité entre responsables économiques et politiques traduit l’importance que revêt cette liaison, vitale pour Rhône-Alpes, fondamentale pour l’avenir des Alpes et de l’Europe. Cette volonté partenariale se renforce encore par la collaboration du Comité pour la Transalpine avec son homologue italien, le Comitato Transpadana : les collectivités locales et les acteurs économiques rhône-alpins et piémontais ont cette ambition de s’unir pour promouvoir la nouvelle liaison ferroviaire transalpine à haute capacité Lyon - Turin.

Le Comité pour la Transalpine souligne enfin que le gouvernement italien a récemment réaffirmé sa volonté de réaliser rapidement l’ouvrage complet, et que le parlement italien vient de légiférer pour favoriser les partenariats publics – privés. En effet, seul un partenariat performant entre l’ensemble des financeurs potentiels et utilisateurs du Lyon – Turin, mis en œuvre dès l’origine de la réalisation, dans une logique de projet industriel, peut garantir le succès de l’ouvrage, et particulièrement la confirmation par l’Europe d’une participation financière significative, à hauteur de 20 %.

Pour tous renseignements complémentaires :

Comité pour la Transalpine : www.transalpine.com Tél. 04 72 59 51 57

Comitato Transpadana (Italie) : coprotra@inrete.it Tél. 00 39 011 433 15 10

Fedre – Fondation pour le développement des régions d’Europe : www.fedre.org Tel 00 41 22 807 17 12